



Fête Médiévale du Pays de Grand-Fougeray 26, 27 et 28 août 2022

Hôtel de ville

1, place François Dollier
35390 Grand-Fougeray
02 99 08 40 19
www.grand-fougeray.fr
accueil@grand-fougeray.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
9h - 12h30 et 14h15 - 17h30
Mercredi 9h - 13h / Fermé au public l'après-midi
Samedi 9h à 12h (Fermé juillet - août)





Pour faire paraître vos manifestations ou événements à venir, la date limite d'envoi pour la prochaine parution est le 1/09/2022.

Du 25 juin au 21 août

Arts de la tour - Exposition artistique dans la Tour Du Guesclin
le samedi et dimanche de 14h30 à 19h.

Samedi 9 juillet

Fête du Football Club Grand-Fougeray/Ste Anne (tournoi en journée + repas animé le soir).

Jeudi 14 juillet

CFMA Tournoi de Joutes - UFL Moules Frites - Feu d'Artifice - Parc de la Tour Duguesclin

Dimanche 24 juillet

Fête des Battages, lieudit « Le Petit Montauvert » - Entrée libre, restauration rapide sur place

Jeudi 28 juillet

Cinéma en Plein Air - Parc de la Tour

*** FERMETURE EXCEPTIONNELLE ***

Mairie
le vendredi 15 juillet 2022

Agence Postale communale
Vendredi 15 et samedi 16 juillet 2022
Samedi 13 août 2022

Week-end du 26, 27 et 28 août
CFMA Fête Médiévale - Parc de la Tour Duguesclin

Samedi 3 septembre
Forum des Associations à Saint Sulpice des Landes

Jeudi 15 septembre - 19h
Réunion d'information et de concertation - Projet Éolien « La Lande du Haut Bout », salle polyvalente

Samedi 17 septembre
Comice Agricole - Ferme ouverte à la Petite Hurlais (GAEC BEGOUIN) - Concours de labours - Animations

Dimanche 2 octobre
Rando Fulk École Privée Sainte Anne



Programme des animations

Les bibliothèques du réseau Bretagne Porte de Loire Communauté vous proposent de nombreuses animations sur le thème du Japon.

Juillet - Août 2022

Lundi 4 juillet & 29 août - 10h30
Eveil aux livres et comptines pour les 0-3 ans.

Mardi 12 juillet

- 14h
Séance d'origami "kawaii" (Pokémon et petits animaux trop mignons !) - à partir de 7 ans

Mardi 19 juillet et 30 août

- 18h
Rencontre autour des livres que vous aimez ou avez envie de faire découvrir...

C'est également l'occasion de proposer des livres à acheter par notre bibliothèque.

Chacun peu apporter des choses à grignoter et à boire pour agrémenter ce temps de convivialité littéraire !

Septembre 2022

Lundi 19 - 10h30
Tapis conté, Fanny Corbé, 0 - 3 ans

Mercredi 21 - 14h30
Cuisine japonaise facile "Maki sans sushi !" à partir de 7 ans (maxi 10 personnes - Prévoir une boîte en plastique pour rapporter chez soi sa préparation).

Mercredi 28 - 17h
Tapis conté, Fanny Corbé, 0 - 3 ans

Contact

6, rue de de Villeneuve

Horaires d'ouverture
lundi 16h30 - 18h30
mercredi - samedi 10h - 12h30
Fermeture : du lundi 1er août au samedi 27 août 2022 inclus.

Possibilité de réserver des documents grâce au catalogue en :

www.reseaubibliotheques.bretagneportedevoire.fr

Inscriptions et renseignements
bibliotheque-grand-fougeray@orange.fr
Tél : 02 99 93 49 62

Activité économique

Nouveau sur votre commune :

● **Le Shelby** - Cave & Bar, 3 Place de l'Église
Vins, bières et spiritueux et Bar avec terrasse intérieure ensoleillée
Contact : 02 99 91 88 57 - leshelby.35@gmail.com

● **Mondial Relay au U Express**
Service extérieur du U Express (proche de la laverie automatique) de réception et d'envoi de colis - Service 24h/24 et 7j/7
Plus d'infos sur mondialrelay.fr

● **Le bureau d'Hélène** - Hélène MORAITIS
Sté de services secrétariat - communication - informatique - Pour particuliers et petites entreprises
Contact : 06 22 65 39 65 - helene.moraitis@sfr.fr
<https://moraitis.fr/helene/site/>

● **La Ferme à emporter**
Distributeur de Produits locaux et en circuit court
14 place de l'Église - Service 7j/7 de 6h à 22h
Contact : lafermeaemporter@yahoo.com - 06 98 62 85 30

Démarchage téléphonique ou à domicile - Attention aux entreprises indéliçates.

Sachez que le démarchage téléphonique pour les travaux de rénovation est désormais interdit.

Se disant parfois recommandées par des organismes de confiance, ces sociétés peuvent vanter des retours sur investissement alléchants, voir des installations autofinancées.

Les bons réflexes :

- N'acceptez pas de rendez-vous et ne transmettez pas d'informations personnelles ;
- Prenez le temps de la réflexion : ne rien signer, ni payer le jour même ;
- Faites jouer votre droit de rétractation (14 jours légaux après signature d'un devis) ;
- Exigez un devis précis et faites-en réaliser plusieurs
- Privilégiez les entreprises locales ;
- Inscrivez-vous sur bloctel.gouv.fr

Plus d'infos : Espace Rénov' Habitat - 02 99 57 02 20 - www.espacerenovhabitat-paysdesvallonsdevilaine.fr

Délibérations du conseil municipal du 25 avril 2022, votées à l'unanimité

« PETITES VILLES DE DEMAIN »

Dans le cadre du recrutement d'un chef de projet « Petites Villes de Demain », financé en partie par la Banque des Territoires (à hauteur de 25 %) et de l'ANCT (à hauteur de 50 %) Il est décidé de conclure avec Bretagne porte de Loire Communauté, une convention de participation au coût du chef de projet Petites Villes de Demain intervenant pour les Villes de Bain de Bretagne et Grand-Fougeray.

Il est décidé de créer un emploi non permanent de volontaire territorial en administration pour accompagner les projets structurants ainsi que « Petites Villes de Demain ». Il est sollicité le versement forfaitaire de 15 000 € auprès de l'Etat pour ce poste.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Ce document est approuvé. Il définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Ce Plan est consultable en Mairie et sur le site internet.

ENQUÊTE PUBLIQUE – CESSIONS DE CHEMINS RURAUX

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 17 février 2022 au 8 mars 2022, M. le commissaire enquêteur a rendu les avis favorables suivants :

- 1- CR N°102 au profit de M. Yann Le Maux, pour une surface approximative de 480 m² au lieu-dit « Le Moulin de Chère ».
- 2- CR N°514 au profit de M. et Mme Alain Amaucé, pour une surface approximative de 360 m² au lieu-dit

« Hôtel Daniel » sous réserve que l'emprise sera réduite et commencera au droit de la limite nord de la parcelle ZW 46 ; l'usage d'écoulement des eaux pluviales par un fossé ouvert sera maintenu.

3- CR N° 290 au profit de M. Alain Dubourg, pour une surface de approximative de 400 m² au lieu-dit « Faillis Noé ».

4- CR N°467 (3 tronçons) au profit de M. et Mme Michel Gorin, pour une surface approximative totale de 1 000 m² au lieu-dit « Tertre Riou » et dans les conditions présentées. Cette vente est assortie d'une réserve : les propriétaires des parcelles XC251 et XC203 feront également l'acquisition de la partie du chemin rural N°467 déjà insérée dans leurs propriétés respectives. Ces trois acquisitions se faisant simultanément.

5- CR N°57 au profit de M et Mme

Boutros, pour une surface approximative de 200 m² au lieu-dit « Clos Breton ».

6- CR N°538 au profit de la Société Lodi, pour une surface de 207 m² au Parc d'activité de Grand-Fougeray et dans les conditions présentées.

Tous les acquéreurs concernés par cette enquête publique s'engageront à prendre en charge les frais inhérents à ces cessions de chemins communaux.

TRAVAUX RUE DU FOUR DE SION

Il est sollicité auprès de Bretagne porte de Loire Communauté le versement d'un fonds de concours de 20 000 € HT.

OPÉRATION P'TITS BOULOTS

Il est approuvé le recrutement d'un maximum de 5 vacataires avec Bretagne porte de Loire Communauté.

Délibérations du conseil municipal du 16 mai 2022, votées à l'unanimité

Dans le cadre de l'élargissement du domaine des délégations au Maire, il est donné délégation à Mme le Maire, pour la durée de son mandat, pour l'ensemble des demandes d'attribution de subventions que la commune pourrait être amenée à faire au titre de projets d'investissement ou de fonctionnement auprès de l'Etat, de la Région ou du Département ou de toute autre structure ou personne.

Lors de la réunion du 7 avril dernier où il a été présenté au conseil municipal, le projet éolien privé par la Société IEL, un comité de suivi est créé composé des membres suivants : Nadine DREAN, Maire, Joël JUTEL, Valérie JOURDAN, Christophe PLOTEAU, Adjoint, Céline HUNAULT, Jean-Marie LOUAPRE, Mikaël GICQUEL, Cédric FLOCZEK, Norbert JANVIER, Thierry MOREAU.

Mikaël GICQUEL est désigné délégué pour représenter la commune à Bretagne porte de Loire Communauté pour le Plan Climat-Air-Energie Territorial PCAET.

Il est fixé l'indemnité de gardiennage des églises communales à 120,97 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune, visitant l'église à des périodes rapprochées.

Il a été fixé les tarifs suivants :

• Restauration scolaire municipale, pour l'année scolaire 2022-2023

Enfants : 3,65 € / repas ; 3ème enfant scolarisé : - 15 % soit 3,10 € / repas ; 4ème enfant scolarisé : - 30 % soit 2,55 € / repas.

Adultes (passagers, enseignants, personnels administratifs) : 7,22 € / repas.

• Garderie scolaire et étude surveillée municipale : les tarifs n'ont pas été augmentés pour l'année scolaire 2022/2023.

• Salle polyvalente (cautions 800 € et 200 € la sono)

Mise à disposition gratuite à l'occasion des arbres de Noël pour les écoles de Grand-Fougeray et du forum des associations organisé par l'Office des Sports du Pays de Grand-Fougeray.

Mise à disposition aux associations fulkériennes, deux fois par an, du 15 octobre au 15 avril inclus, au prix forfaitaire de 65,00 € par location.

TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE	Résidents de la commune	Résidents hors commune
Forfait ½ journée	210,00 €	280,00 €
Forfait 1 journée	350,00 €	470,00 €
Forfait 2 journées	450,00 €	635,00 €
Forfait cuisine	95,00 €	635,00 €
Forfait sono par location	40,00 €	50,00 €

• Salle des sports (Cautions 800 €)

420,00 € par location, sans mobilier

Associations fulkériennes : 210 € pour une réservation entre le 1er et le 15 avril. Pour les braderies et vide-greniers 110 € par location. Mise à disposition gratuite à l'occasion des arbres de Noël pour les écoles de Grand-Fougeray et du forum des associations organisé par l'Office des Sports du Pays de Grand-Fougeray.

• Salle du club house, en annexe du complexe sportif (Cautions 300 €).

110 € la journée

Associations fulkériennes : 30 € pour une réservation une fois par an.

Taxi scolaire pour les enfants de - 4 ans pour l'année scolaire 2022/2023 :

85,00 euros par année scolaire et par famille.

Voté à l'occasion du Budget 2022, il est acté le versement d'un don de 2 500 €, à compter du 16 mai 2022, pour venir en soutien à la population Ukrainienne, victime de la guerre déclarée à l'Ukraine par la Russie le 24 Février 2022.

Il est octroyé au Club Multisports Sud Vilaine, pour l'année 2022, une subvention de 2.156,75 €. Cette subvention est versée au prorata des populations des communes de La Dominelais, Sainte Anne sur Vilaine, Saint Sulpice des Landes et Grand-Fougeray.

Travaux communaux

Pumptrack Skate park

réalisation du skate park par la société THE EDGE.

Taille des haies et nettoyage des massifs.

Espaces Verts

Broyage des accotements en cours.

Mise en évidence du passage piéton face à l'école publique « test ».

Bâtiment

Réfection des toilettes publique au terrain d'entraînement.

Reprise de pavés en centre-ville.

Créations de plateaux ralentisseur à l'intersection des rues camille jourdan/ rue de derval et rue de villeneuve.

Création de passages piétons rue de villeneuve.

Travaux de réalisation d'un cheminement piétonnier rue de Derval.

Busage aux lieux-dits « Le clos Breton » et à « La Bréharais ».

lancement d'un diagnostic pour l'ensemble de l'assainissement communal.



LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

Permanence de Madame le Maire
Le Maire & les Adjointes n'assureront pas de permanences pendant les mois de juillet et août. En cas d'urgence, contacter au préalable la mairie pour fixer un rendez-vous.
La mairie sera fermée le samedi matin en juillet et août 2022. Les autres jours d'ouverture sont inchangés.

À votre service
Agence Postale Communale
1 Place François Dollier : ouverte du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 11h45.

Marché
Le samedi matin sur la place de l'église

SMICTOM DES PAYS DE VILAINE
Déchèterie intercommunale «Ja Bataillais»
Horaire d'été du 01.04.22 au 31.10.22
les lundi, mercredi et vendredi 14h - 18h,
le samedi 9h - 12h et 14h - 18h.
Contact 02 99 57 04 03
Collecte ordures ménagères
Le jeudi matin.
Amende forfaitaire de 300 € pour tout dépôt sauvage

Centre d'Action Sociale du Semnon (CDAS)
Sur rendez-vous au 02 90 02 93 30
CLIC des 4 Rivières
Services aux personnes âgées et aux personnes handicapées (APA et aide sociale) - le 2ème et 4ème mercredi du mois 10h - 12h sur rdv, salle annexe à la mairie. 02 99 52 01 59.
A.D.M.R. (aide à domicile)
3 avenue de la Gare à Messac, 02 99 34 79 78.

SOLHA (Rénovation de l'habitat)
Le 3ème jeudi du mois 10h30 - 12h.
02 99 79 51 32.
Espace Rénov' Habitat du Pays des Vallons de Vilaine
Conseils "travaux d'énergie/habitat" sur rdv 02 99 57 02 20.
www.espacerenovhabitat-paysdesvallonsdevilaine.fr

Accueil de Loisirs « Léo Lagrange »
Contacter Mélissa AURIOL
06 27 71 07 92 ou 09 75 51 84 04.
Crèche « Le Cheval à bascule »
38, rue de Rennes - 09 67 62 60 33
École Primaire Publique Gaston Tardif,
6 rue de Villeneuve - 02 99 08 43 93
École Primaire Privée Sainte-Anne,
7 rue de l'école Sainte Anne - 02 99 08 42 57

ÉTAT-CIVIL
NAISSANCES
Mattéo LILLIS, 4 Le Pont Gatouer, le 21/04,
MARIAGE
Céline MALARY & Julien AMOSSÉ, le 07/05
DÉCÈS
Marie Anne PAUVERT, vve DAUDIN, 29 rue St-Roch, le 17/04 à 90 ans
Georges COUËT, 29 rue St-Roch, le 02/05 à 93 ans
Jean Baptiste LEFRANC, 29 rue St-Roch, le 27/05 à 91 ans



L'Ille-et-Vilaine est placé en ALERTE SÉCHERESSE

Encadrement des usages de l'eau potable à compter du 24 mai 2022

<p>PARTICULIERS INTERDICTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> L'arrosage des pelouses, massifs floraux ou arbustifs de 8h à 20h La vidange et le remplissage des piscines familiales et collectives privées (seulement) Le nettoyage des voitures, bateaux et dispositifs mobiles hors stations de lavage Le nettoyage des terrasses, façades, murs, escaliers et toitures 	<p>COLLECTIVITÉS INTERDICTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> L'arrosage des pelouses, massifs floraux ou arbustifs de 8h à 20h Le nettoyage des voitures, bateaux et dispositifs mobiles hors stations de lavage Le nettoyage des terrasses, façades, murs, escaliers et toitures Le fonctionnement des douches de plage Le fonctionnement des fontaines d'agrément publiques et dans les établissements recevant du public L'arrosage des terrains de sports, stades, golf... de 8h à 20h Les contrôles techniques périodiques, purge, test poteau sauf nécessité de service
<p>INDUSTRIE INTERDICTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> L'arrosage des pelouses, massifs floraux ou arbustifs de 8h à 20h Le nettoyage des voitures, bateaux et dispositifs mobiles hors stations de lavage Le nettoyage des terrasses, façades, murs, escaliers et toitures Le fonctionnement des fontaines d'agrément publiques et dans les établissements recevant du public L'arrosage des terrains de sports, stades, golf... de 8h à 20h <p>→ Adaptation de la consommation d'eau des différents process relatifs aux usages industriels. Réduction de 5% de la consommation hebdomadaire moyenne de l'année hors période de sécheresse</p>	<p>AGRICULTURE INTERDICTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> L'arrosage des pelouses, massifs floraux ou arbustifs de 8h à 20h Le nettoyage des voitures, bateaux et dispositifs mobiles hors stations de lavage Le nettoyage des terrasses, façades, murs, escaliers et toitures

Retrouvez toutes les mesures applicables sur ille-et-vilaine.gouv.fr

Feu D'artifice du 14 juillet 2022

Après 2 années d'absence, la mairie est heureuse de vous annoncer que le traditionnel « Feu d'Artifice » sera tiré le jeudi 14 juillet 2022, en soirée, au Parc de la Tour Duguesclin.
Ce même jour, un tournoi de joutes est programmé par le CFMA en après-midi à l'étang de la tour suivi d'un moules-frites préparé par l'U.F.L.

Chère Don Isac : programme pédagogique sur l'eau

Depuis 2020, le Syndicat Chère Don Isac propose aux classes de CM1-CM2 des écoles de son territoire, un programme pédagogique sur l'eau. Les objectifs sont d'informer sur les enjeux de l'eau pour mieux comprendre son environnement et le fonctionnement d'un bassin versant ; d'éduquer à la gestion durable de la ressource en eau ; de transmettre une culture éco-citoyenne.



Le programme proposé se décline autour de 3 thématiques :

- Eaux/bicycles : cycle de l'eau domestique,
- Aux arbres citoyens : Eau et bocage
- 1000 lieux humides : milieux aquatiques

Pour l'année scolaire 2021-2022, 16 classes (8 communes) soit environ 350 élèves y ont participé dont les 2 classes de CM1 et CM2 de l'école Sainte Anne de Grand Fougeray.
Le programme, co-animé par le Syndicat Chère Don Isac et des associations (CPIE Val de Vilaine, Bretagne Vivante 44), s'est déroulé en classe et sur le terrain, entre janvier et juin 2022. Ils ont visité la station d'épuration de la commune et le château d'eau grâce à la participation de la commune de Grand-Fougeray, du syndicat d'eau potable du Pays de Bain et Véolia.

Début juin, les élèves ont parcouru les rues de Grand Fougeray afin de mettre en place une signalétique auprès de certains avaloirs d'eau

pluviale ayant pour thème : « Ici commence la rivière, ne rien jeter, ne rien verser ».

Cette action a pour but de sensibiliser plus largement les habitants à la pollution de l'eau et notamment de la Chère par les déchets. Saviez-vous qu'un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau ?
Ce programme est gratuit pour les écoles participantes. Il est financé à 80% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Pays de la Loire. Les 20% restants sont pris en charge par le syndicat.

Contact : Delphine FORESTIER, delphine.forestier@cheredonisac.fr - 06 63 52 41 59 - www.cheredonisac.fr

CCAS - Plan Canicule

Une canicule ou de fortes chaleurs doivent inviter chacun à la plus grande prudence. Pour en limiter les risques, adoptez les bons gestes :

- buvez régulièrement sans attendre d'avoir soif
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour
- mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool
- évitiez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais, maintenez votre logement frais
- évitiez les efforts physiques

Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez-les à s'inscrire sur le registre mis à disposition à l'accueil de la mairie. Ce registre nominatif permet de recenser les personnes vulnérables. Pendant une vague de chaleur, prenez régulièrement des nouvelles des personnes vulnérables que vous connaissez.

En cas de malaise, APPELEZ LE 15.

Gestes citoyens - adoptez-les !

Tri sélectif
Les déchets sauvages sont interdits sur l'ensemble du territoire. Les déchets d'ordures ménagères sont à déposer dans les conteneurs correspondants. Les points de recyclage sont réservés aux journaux, verres et vêtements (point relais). Une surveillance est mise en place pour les dépôts sauvages. Une amende forfaitaire de 300 € sera facturée au dépositaire.

Interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts
Les déchets verts produits par des ménages et qui constituent des éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires sont considérés comme déchets ménagers. Le brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type.



Nuisances sonores
Les travaux réalisés à l'aide d'outils pouvant causer une gêne auditive sont autorisés du lundi au vendredi 8h-20h, le samedi 9h-19h, dimanche et jours fériés 10h-12h.
arrêté municipal N° 2012-003 en date du 9/05/2012 - lutte contre le bruit

Entretien des terrains
Les propriétaires sont tenus d'entretenir leur parcelle afin d'éviter la propagation des ronces et autres mauvaises herbes, sources de nuisibles tels les rongeurs, vipères, etc.

FÊTE DES BATTAGES

Organisée par 4 jeunes de l'école d'Agriculture de Derval, une fête des battages aura lieu le dimanche 24 juillet au lieu-dit « Le Petit Montaudevert » à Grand-Fougeray.
Diverses animations auront lieu au cours de cette journée : battages à l'ancienne jusqu'à aujourd'hui, planté de choux, lancé de petites bottes....

Entrée libre - restauration rapide sur place.
Contact 06 98 48 65 33

LE COIN DES ÉCOLES, ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES LOCAUX

Vous souhaitez faire paraître un article, un évènement, désormais les articles doivent parvenir en mairie au plus tard 1 mois avant la parution du P'tit-Fulk selon le calendrier ci-après :

- Édition Septembre/Octobre : avant le 15.07.2022 (période d'été)
- Édition Novembre/Décembre : avant le 01.10.2022

RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023

SERVICES MUNICIPAUX : INSCRIPTIONS À LA RESTAURATION SCOLAIRE, GARDERIE SCOLAIRE ET ÉTUDE SURVEILLÉE
Pour la rentrée scolaire 2022/2023, les familles doivent inscrire les enfants directement sur le portail famille entre le vendredi 8 juillet et le mercredi 20 juillet 2022.
Les nouvelles familles sont invitées à prendre contact avec la mairie en vue d'obtenir un code d'accès à ces services.

TAXI SCOLAIRE
La Commune organise un ramassage scolaire en taxi des enfants de moins de quatre ans, domiciliés sur le territoire communal, des écoles maternelles et primaires de Grand-Fougeray.
Le tarif annuel est de 85 € par famille et par année scolaire. Renseignements et inscriptions à la mairie.

Fête Médiévale 2022 : 26, 27 et 28 août

Remontez le temps dans le parc de la Tour Duguesclin pour 3 jours de spectacles pour plus d'une centaine de représentations !
400 bénévoles, 50 figurants nocturnes, 200 artistes, plus de 50 artisans démonstrateurs et créateurs pour vous faire vivre un moment inoubliable.
Joutes équestres, voltige, joutes nautiques, cracheurs de feu, saltimbanques, drapés aériens, magie, musique... et deux spectacles nocturnes à vivre absolument ! Entre deux spectacles, poursuivez vos déambulations dans un décor médiéval enchanteur.
Prenez le temps de flâner au 14^{ème} siècle à travers les différents univers : ferme, échoppes, campements, bars et restauration...et faites profiter vos enfants à la grimpe d'arbres, au tir à l'arc, aux jeux géants en bois....

Réservations billets : fete-mediévale35.fr ou au U Express

A.F.A.R. (association fulkérienne pour l'accueil des réfugiés)

L'A.F.A.R. lance une campagne d'adhésion et de dons en ligne. Pour aider familles ukrainiennes arrivées sur notre territoire :
https://www.helloasso.com/associations/association-fulkerienne-pour-l-accueil-des-refugiés
L'adhésion de 10€ est individuelle.
Pour les adhésions ou dons par chèque : établir à l'ordre de : A.F.A.R. et le déposer à l'accueil de la mairie de Grand-Fougeray en indiquant : Nom, Prénom, Adresse, N° tél, mail éventuellement. Votre carte d'adhérent et/ou votre reçu fiscal vous seront adressés en retour.

PÔLE SANTÉ

MÉDECIN GÉNÉRALISTE & INFIRMIÈRE EN PRATIQUE AVANCÉE

Dr Bénédicte DELAMARE et Claire RIVIÈRE

Horaires secrétariat

Du Lundi au Vendredi - 9h15-12h

02 23 10 86 39 - maison-sante@grand-fougeray.fr

INFIRMIÈRES

Mmes BRIAND, LEGER, BOUCAULT
et OLIVIER - 02 99 08 39 41

DENTISTE

Christian LABBÉ - 02 99 08 41 91

PÉDICURE / PODOLOGUE

Marine LE PAVEN - 02 99 08 47 01

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Nicolas VARLET-ANDRÉ
& Marie-Noëlle VRIGNAUD
02 99 08 38 10

Laure HOUDUSSE - 06 19 42 18 81

Rémi HOUDUSSE - 06 88 27 46 24

OSTÉOPATHES

Pierre JOUADÉ - 02 99 91 85 88

Rémi HOUDUSSE - 06 88 27 46 24

ORTHOPHONISTES

Baptiste GRAU - 06 09 30 17 70

Laëtitia DEMY - 06 14 29 02 61

Lucie PENICAUD - 02 99 70 93 19

PSYCHOLOGUE

Lydie BODIN - 06 84 12 71 37

DIÉTÉTICIENNE

Vanessa CORNU - 06 47 99 41 31

P'tit Fulk n°305

Directrice de la publication : Nadine Dréan

Coordination & Rédaction : Commission Communication

Crédits photos : ©Mairie

Design Graphique : l'Atelier Trait Graphique - Grand-Fougeray

Imprimé par BV impressions - N13, Les Quatre Routes,

35390 Grand-Fougeray

AUTRES SERVICES

CENTRE HOSPITALIER

29, rue Saint-Roch - 02 99 08 30 30

Accueil de jour «Alzheimer» -

02 99 08 80 80

AMBULANCES

Ambulances Boscherel Geffray -

02 99 08 45 29

Ambulances Février -

02 99 08 31 46



PHARMACIE FOUCRET/MENET

FOUCRET/MENET - 02 99 08 40 22

PHARMACIE DE GARDE - Composer le 3237

CLINIQUE VÉTÉRIINAIRE - 02 99 08 40 16

SERVICE D'URGENCE

MAISON MÉDICALE DE GARDE

64, avenue de la Gare -
35480 GUIPRY-MESSAC
02 99 92 36 94

POMPIERS - Faire le 18 ou le 112

SMUR / SAMU - Faire le 15

Gendarmerie - Faire le 17

Violences conjugales - 3919

La pharmacie équipée d'une cabine de téléconsultation

En partenariat avec la CPAM, la pharmacie FOUCRET/MENET de Grand-Fougeray met à disposition une cabine de téléconsultation sans rendez-vous.

Muni de votre carte vitale et d'un téléphone, consultez un médecin en visio en 15 min max.

Dispositif pris en charge par l'Assurance Maladie.
L'équipe de la pharmacie répond à vos questions.